



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Commission Emploi Formation du CE FRET Les prévisions de Formations 2013 aussi basses que les trafics Fret !...

Bulletin n°93 – décembre 2012

Déclaration Commission Emploi / Formation CE Fret du 29 novembre 2012

Madame la Présidente,

Force est de constater, du peu d'intérêt que vous portez à cette commission, et en particulier aux débats et aux décisions qui peuvent être prises.

Lors de la commission du 16 novembre 2011, **la direction s'était engagée à faire respecter l'article 2 du chapitre 9 du RH 0859.**

Quel est le circuit décisionnel de Fret SNCF, quand les rappels à l'application de la réglementation ne sont même pas respectés par les directions des différentes DF ?

À la commission du 21 novembre 2012, la direction a été incapable de nous fournir le nombre de séances d'informations qui ont été réalisées et encore moins quels sont les délégués du personnel qui en ont bénéficié. **Cet état de fait est inadmissible**, les membres de la commission vous demandent une explication sur ce sujet et exigent le respect des droits et des prérogatives des délégués du personnel, ainsi que ceux des membres de cette commission.

Toujours dans le même ordre d'idée, il n'est pas normal que les membres de la commission soient obligés de rappeler la direction à ses obligations **la présentation des plans formation aux**

délégués du personnel dans chaque DF et notamment l'obligation d'y convier tous les élus DP. Il n'est pas acceptable qu'aujourd'hui les délégués du personnel des différentes DP ne soient pas commandés pour assister à ces réunions.

Pour terminer sur ce sujet, les membres de la commission auraient souhaité que leurs soient **présentées les Orientations Nationales de Formations de Fret**, ce qui d'une part est une obligation et de l'autre, aurait sans doute permis une meilleure analyse et une meilleure appréhension du plan formation 2013 de Fret SNCF.

Concernant ce plan formation, avec la mise en place des quatre Directions Fret spécialisées qui fait suite au schéma directeur pour un nouveau transport écologique de marchandises, la commission constate que **les outils ont continué d'évoluer** avec en particulier RUS gare et RUS Prod. **L'année 2013 devrait être aussi marquée par la mise en place de nouveaux outils**, qui vont nécessiter de nouvelles formations pour un nombre important de personnels.

La politique menée par l'entreprise, va l'obliger à réduire le nombre d'embauches à un niveau extrêmement bas, ainsi la formation premier emploi passe de 128 240 heures pour le plan 2012 à 44 533,5 heures en 2013, soit une baisse de 65,27%.

L'essentiel des formations prévues pour 2013 sera donc hors premier emploi avec 205 591,5 heures que ce soit pour les métiers de la production, du commerce ou transverses.

Le nombre total d'heures de formation s'élèvera donc à 250 125 heures soit une baisse de 32,14% par rapport au plan formation 2012, elle concernera 16 720 stagiaires, pour une durée moyenne par agent de 28,3 heures soit une baisse de 23,7%.

Le plan formation 2013 prend également en compte **la prévision de 410 départs à la retraite**, dont 75 conducteurs et 335 sédentaires. **L'engagement de Fret sur les parcours professionnels**, avec en particulier le métier conduite devrait être respecté, néanmoins le nombre de 48 promotions, nous semble faible, au regard de l'effectif TA disponible et en considérant les passerelles vers d'autres activités.

Le budget prévisionnel estimé du plan formation 2013 s'élève à 8 millions 312 milles 310 euros.

Concernant la formation premier emploi, cela devrait intéresser principalement :

- Des attachés TS Transport-Mouvement
- Quelques écoles TA au second semestre, pour permettre de réaliser des formations TA sur TB et de compenser en partie les départs en retraite et les parcours professionnels. Ces formations seront réalisées en CPFT, avec une baisse de 53,06% des heures de formation prévues au plan 2013. (ce sont les heures en CPFT qui baissent ?)
- Des opérateurs au sol (AMVM)

Il est à noter que certaines formations débutées en 2012 se termineront en 2013, (formation cadre traction, Attaché TS GM et AMV par exemple).

Quant à la formation hors premier emploi, elle représente 205 591 heures et se concentre essentiellement sur la typologie Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances. En effet cette typologie rassemble à elle seule **71,3% des heures hors premier emploi 94% des stagiaires**. La typologie adaptation à un nouvel emploi, concernera 17,8% des heures de formation, et la typologie promotion 8,1% des heures.

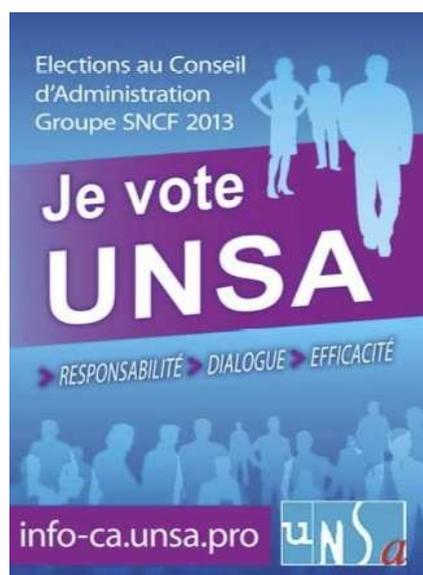
Ces formations vont s'orienter autour de 5 axes majeurs :

- Formation des métiers de la production sédentaire.
- Formation des métiers de la conduite.
- Formation des métiers du commerce.
- Accompagnement des managers et des cadres nouvellement promus.
- Formation RH et transverse.

Pour compléter l'analyse de ce plan formation 2013, la commission constate :

- Que le nombre de stagiaires dans la compétence Conduite Ferroviaire diminue de près de 18,5% alors que le nombre d'heures diminue lui de 45,49 %. Ce phénomène est essentiellement dû à la faible prévision de recrutement dans le domaine de la conduite et notamment à l'absence de formation initiale TB.
- Que des erreurs d'imputations empêchent l'analyse complète du plan, en particulier celles concernant les ouvriers non qualifiés.
- Que 45,2% des heures de formations ont lieu en CPF, 65,3% sur le plan 2012, pour 22,6% des stagiaires. 74,3% des stagiaires utilisent 51,1% des heures de formation dans l'établissement ou en salle. **La chute des prévisions des embauches notamment à la traction explique cette évolution.**
- Que **Les femmes sont très peu représentées** dans les filières transport-Mouvement et Traction, avec respectivement 2,8% et 4,3% de l'effectif réel à septembre 2012. Sur le plan de formation 2013 elles représentent 6,8% des heures de formation (7,8% sur le plan 2012) pour 9,6% de l'effectif.

Pour conclure, les membres de la commission souhaitent vous alerter une nouvelle fois, sur le **faible taux de réalisation des EIF**. Les commissions se suivent et se ressemblent, les EIF ne sont toujours pas réalisés de manière normale et satisfaisante. Les membres de la commission s'interrogent sur l'élaboration de ce plan formation avec un taux de réalisation des Entretiens individuels de Formation aussi bas.



Pour la défense de vos droits et l'accompagnement syndical, **UNSA-Cheminots**



Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots
M. Le Secrétaire Général de l'UNION Régionale de
Lorraine ou Lille
(lire adresses en couverture)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM **Prénom**

Fonction **Grade** **Qualification** **Niveau**

Adresse domiciliaire

Etablissement **N° CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A **le**, **Signature**

COTISATIONS 2013

| Adhérents | Cotisations annuelles Euros | Réduction d'impôt (66%) | réel après réduc. | réel après réduc. |
|---------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| QUALIFICATION | | | | |
| A/B - TA | 89,00 € | 58,74 € | 30,26 € | 2,52 € |
| C - TB 1 | 93,00 € | 61,38 € | 31,62 € | 2,64 € |
| D 1 - TB 2 | 98,00 € | 64,68 € | 33,32 € | 2,78 € |
| D 2 - TB 3 | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| E 1 | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| E 2 | 121,00 € | 79,86 € | 41,14 € | 3,43 € |
| F 1 | 134,00 € | 88,44 € | 45,56 € | 3,80 € |
| F 2 | 150,00 € | 99,00 € | 51,00 € | 4,25 € |
| G 1 | 160,00 € | 105,60 € | 54,40 € | 4,53 € |
| G 2 | 173,00 € | 114,18 € | 58,82 € | 4,90 € |
| H 1 | 185,00 € | 122,10 € | 62,90 € | 5,24 € |
| H 2 | 197,00 € | 130,02 € | 66,98 € | 5,58 € |
| CS | 210,00 € | 138,60 € | 71,40 € | 5,95 € |
| Contractuels | | | | |
| Exécution | 89,00 € | 58,74 € | 30,26 € | 2,52 € |
| Maîtrise | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| Cadres | 134,00 € | 88,44 € | 45,56 € | 3,80 € |